



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

OUV10

DECISION D'ATTRIBUTION N°543-17

Marché 2016-008

Lot n°3



A - Identification du pouvoir adjudicateur.

Parc amazonien de Guyane
1 rue Lederson
97354 Rémire Montjoly
Tel. 0594 29 12 52 - Fax. 0594 29 26 58
www.parc-amazonien-guyane.fr

- Nom, prénom et qualité du signataire du marché public : Gilles KLEITZ, Directeur.

B - Objet de la consultation.

Construction de la Maison du Parc amazonien de Guyane à CAMOPI
Marché n°2016-008
Lot n°3 :
Electricité-Courants Faibles

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité : Avis BOAMP du 22/08/2016, publication sur le site de la Plateforme des achats de l'Etat et sur le site internet du PAG le 22/08/2016,
- Date et heure limites de réception des plis : Lundi 17 octobre 2016 à 12 h 00 (heure locale)
- Nature des plis enregistrés :
 - Candidatures.
 - Offres.
 - Candidatures et offres.

■ Délai de validité des offres : 120 jrs

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON OU OUI
Demandes formulées par voie électronique et entretien avec les candidats le 12 et 14 décembre 2016 dans les locaux du PAG.

D - Elimination des offres.

■ Nombre de plis reçus :

- dans les délais : ...2.....
- hors délais :0.....

■ Décision relative à l'élimination des offres :

Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice : *(Cocher la case correspondante.)*

- élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;
- demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

E - Classement des offres.

■ Décision relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur

- retient le classement des offres proposé ;
- demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

F - Décision d'attribution.

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, le pouvoir adjudicateur:

- d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;

■ Identité du candidat retenu :

SOCIETE GUYANAISE DE CONSTRUCTION EN BATIMENT (S.G.C.B)

Bât E n°14 A

Cité Cabassou

Route du Tigre

97300 CAYENNE

Siret : 528 306 764 00028

APE : 4120 A

■ Montant de l'offre retenue :

- Taux de la TVA : 0%
- Montant HT : **46 227,00 €**
- Montant TTC : **46 227,00 €**

■ Motifs du choix de l'offre retenue :

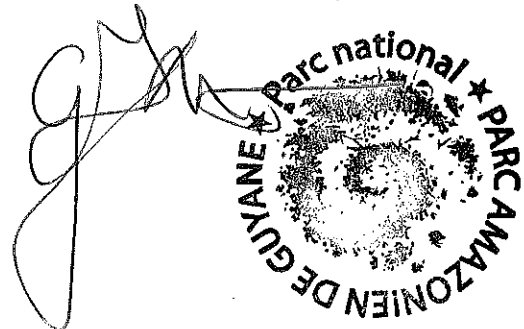
- pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

H - Signature du pouvoir adjudicateur

A Remire-Montjoly , le 20 février 2017

Signature

Le Directeur du Parc Amazonien de Guyane



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. M.', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Parc national de GUYANE' and 'PARC AMAZONIEN DE GUYANE' around a central emblem.